

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

VISANT À REVALORISER LE MÉTIER DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE - (N° 1361)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL50

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 1, substituer à l'année :

« 2028 »

la date :

« 2027 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objectif d'accélérer la mise en œuvre de la promotion interne des catégories C vers la catégorie B.